

épargne et
investissements

Épargne et placements

CPG Indice-Action



beneva

Profitez d'un rendement optimal qui offre à la fois la stabilité d'un rendement fixe et la versatilité d'un indice boursier.

Le CPG Indice-Action est une porte d'entrée sur les marchés boursiers et un moyen d'obtenir un potentiel de rendement plus élevé que le CPG traditionnel. Une garantie de capital à l'échéance est offerte. Cette garantie varie selon l'option de CPG Indice-Action choisie et les caractéristiques qui s'y rattachent.

Miser sur la diversification : un choix rentable !

La diversification est à la base d'une bonne gestion de portefeuille. Intégrer le CPG Indice-Action à une stratégie de placement protégera le portefeuille des investisseurs les plus audacieux contre la volatilité des marchés et augmentera la perspective de rendement des plus prudents.

Plus de rendement

Puisqu'une partie du rendement est basée sur un indice, le CPG Indice-Action est une solution financière qui procure un potentiel de rendement dynamique et compétitif.

Options disponibles de CPG Indice-Action :

- garantie de capital à l'échéance à 90 %, 100 % ou 110 %
- les termes offerts varient selon la garantie de capital choisie : 5, 7, 10 et 10 ans+

Deux types d'indices sont offerts :

- indices de marché : le rendement est basé sur un indice boursier reconnu
- indices à gestion active : le rendement reflète la performance d'un fonds commun de placement

Types de contrats disponibles :

- non enregistré, CELI, REER, CRI, RERI¹, FERR, et FRV
- admissible au RAP² et au REEP²
- investissement minimum de 500 \$

Une garantie de capital à l'échéance et au décès

1. De compétence fédérale

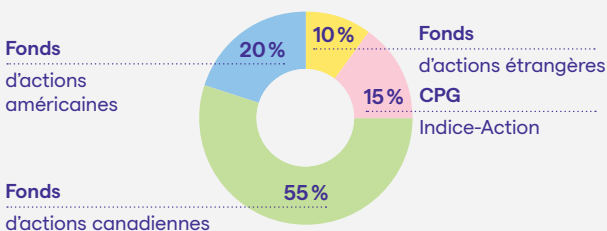
2. Des frais ou pénalités peuvent s'appliquer. Frais de rachat : pénalité fixe de 15 \$, pénalité de valeur marchande sur la composante traditionnelle et pénalité pour le recouvrement des frais.

Une volatilité contrôlée, notre différence

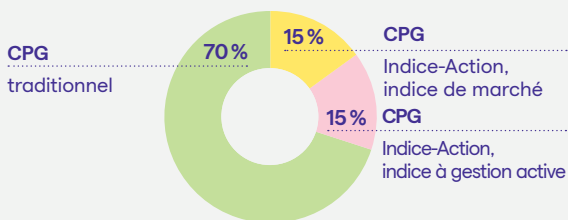
Contrairement à la majorité des produits indiciels offerts sur le marché, le CPG Indice-Action de Beneva peut, en certaines circonstances, offrir un rendement positif, et ce, même si les indices affichent un rendement négatif!

Intégrez-le à votre stratégie financière, quelle que soit votre situation!

Vous avez un portefeuille très diversifié en fonds communs de placement et vous recherchez un produit plus sécuritaire susceptible d'améliorer votre espérance de rendement.



Vous n'êtes pas prêt à prendre le risque de perdre une partie de vos investissements, toutefois vous êtes intéressé à profiter vous aussi des possibilités du marché boursier.



Le CPG Indice-Action en bref :

- Garantie de capital à l'échéance, laquelle varie selon l'option de placement choisie
- Garantie à 100 % au décès
- Termes disponibles : 5 ans, 7 ans, 10 ans et 10 ans+
- Rachetable en tout temps³
- Aucune pénalité au décès⁴
- Deux types d'indices sont offerts :
 - indices de marché : le rendement est basé sur un indice boursier reconnu
 - indices à gestion active : le rendement reflète la performance d'un fonds commun de placement
- **Pour les contrats non enregistrés :**
 - les gains sont entièrement imposés comme de l'intérêt et sont payés seulement à l'échéance
 - le montant d'un retrait avant l'échéance équivaut au montant le moins élevé entre la valeur du capital retiré et sa valeur accumulée (incluant les pénalités applicables)
- Aucun rendement maximum
- Protection des dépôts par Assuris jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client

3. Des frais ou pénalités peuvent s'appliquer. Frais de rachat : pénalité fixe de 15 \$, pénalité de valeur marchande sur la composante traditionnelle et pénalité pour le recouvrement des frais.

4. Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.

Guidée par les valeurs mutualistes qui l'animent, Beneva accompagne les personnes pour bâtir, protéger et valoriser ce qu'elles considèrent comme essentiel à leur sécurité financière.

Pour connaître les nombreux avantages des produits de Beneva, communiquez avec nous ou visitez notre site Internet.

beneva.ca



beneva

Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur. Ce document n'est pas un contrat. Il ne donne qu'un aperçu de certains produits d'épargne. Seuls la demande d'adhésion et d'instructions, le contrat et le certificat peuvent servir à trancher les questions d'ordre juridique. Le contrat est établi par La Capitale assureur de l'administration publique inc.

© 2022 Beneva. Tous droits réservés. ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

K096 (2021-11)



100 %